

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:-

ORDONNANCE N° 74-5 du 1er février 1974

portant virement de crédit du chapitre
203-05 au chapitre 203-06 du Budget
National Gestion 1973 -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du
Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les ser-
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant les
attributions des membres du Gouvernement et le décret n° 73-17
du 19 Janvier 1973 qui l'a complété ;

VU la Lettre n° 3754/PR-CAB-MIL du 26 Décembre 1973 ;

VU l'Ordonnance n° 73-4 du 17 Janvier 1973, portant Loi de Finan-
ces pour la Gestion 1973, notamment son article 25 ;

SUR Proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

O R D O N N E :

ARTICLE 1er.- Est autorisé le virement du chapitre 203-05 article 6 au
chapitre 203-06 article 7 du Budget National Gestion 1973 d'un crédit de
UN MILLION CENT TRENTE MILLE (1 130 000) Francs.

ARTICLE 2.- La nouvelle répartition des crédits des chapitres 203-05 et
203-06 du Budget National Gestion 1973 est la suivante :

.../...

CHAP.	ART.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	DOTATIONS INITIALES	CREDITS ANNULÉS	CREDIT SUPPLEMENTAI RE	NOUVELLES DOTATIONS
203-05					
	6	Dépenses éventuelles diverses	2 000 000	1 130 000	-	7870 000
		TOTAL DU CHAPITRE 203- 05.....	4 760 000	1 130 000	-	3 630 000
203-06	7	Entretien des Bâtimnts Location	16 800 000	-	1130000	17 930 000
		TOTAL DU CHAPITRE 203-06	194 537 000	-	1130000	195 667 000

ARTICLE 3. - La présente Ordonnance sera exécutée comme Loi de l'Etat.-

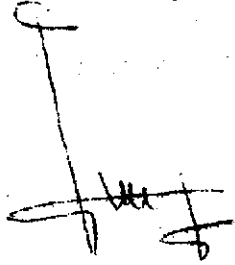
Fait à COTONOU, le 1er février 1974

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 Ministères 10
JORD 1 - MEF 2 - DB 6 - DGF 2 - CF 2 -
TRESOR 4 - DEFENSE NATIONALE 2 -
D.S.D.V. 2.- SPD 2 CMR 4 IAA-DCCT-2
IGF-CNI-Gde Chanc. 3 DGP-DGAJL-INSAE 6